

1.2 – Réduire nos consommations de ressources et développer l'économie circulaire



FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ambition

Objectifs stratégiques

Réduire de 16% la consommation d'énergie finale d'ici à 2030 par rapport à la situation de référence (2019) et de 50% d'ici à 2050. L'objectif de réduction des consommations énergétiques est principalement porté par le secteur des transports (-18%) et le résidentiel (-17%).

Réduire de 18% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici à 2030 par rapport à la situation de référence (2019) et de 56% d'ici à 2050, avec un objectif de réduction des émissions de GES d'origine énergétique de 25% d'ici à 2030 et de 75% d'ici à 2050.

Promouvoir des modes de consommation et de production économes en ressources de matières premières.

Faciliter un développement local basé sur une économie plus circulaire et vertueuse.

Objectifs opérationnels

Créer un outil regroupant l'ensemble des initiatives et actions.

Valoriser, faciliter l'installation de structures dédiées à la réparation et au réemploi.

Identifier 100% des boutiques Économie Sociale et Solidaire (ESS) en 2026.

Avoir formé 80% des professionnels identifiés sur l'usage des écomatériaux en 2030.

» Contribution DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pilotage

PILOTE DE L'ACTION

Direction du Paysage,
de la Biodiversité et
des Transitions

PARTENAIRES INTERNES

Services concernés

PARTENAIRES EXTERNES

Bil Ta Garbi,
Office du Commerce
et Artisanat,
Office de Tourisme,
etc.

Éléments DE CONTEXTE

Ces cinquante dernières années, la consommation des ressources naturelles et des matières premières a été multipliée par dix. Les matières utilisées pour produire les biens de consommation sont de plus en plus rares et leur fabrication implique l'émission de GES. En outre, le fait de jeter un produit après utilisation augmente le volume de déchets, source de pollution, et entraîne à nouveau le recours à des ressources aujourd'hui limitées pour relancer la production de nouveaux biens de consommation. Se fondant sur la réutilisation des ressources, des produits et des déchets, l'économie circulaire offre une voie de sortie au modèle du tout jetable et peut réconcilier économie et environnement. Elle permet de limiter la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets.

La Ville de Bayonne a souhaité, à travers son Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat 2021-2026, accompagner le changement auprès des commerçants et artisans bayonnais, et faire d'eux des acteurs de la transition écologique.

Par conséquent, elle a un rôle à jouer en coordonnant les acteurs du territoire et en les associant aux initiatives sur la réduction des déchets et l'économie des ressources, et ainsi contribuer à l'atteinte des ambitions fixées par la loi Économie Circulaire du 10 février 2020, d'une réduction de 15% des déchets ménagers par habitant et d'une baisse de 5% des déchets issus des activités économiques à l'horizon 2030.

Articulation AVEC LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

Le Syndicat Bil Ta Garbi, soutenu par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, déploie son Plan d'Actions Déchets 2021/2026 articulé autour de 4 axes majeurs dans le but d'enclencher une transition écologique pérenne et durable à l'échelle locale. Parmi ces axes, nous retrouvons :

- Axe 3 : Se mobiliser et s'engager collectivement et son action 9 pour fédérer les réseaux d'acteurs, que le déchet de l'un devienne la ressource de l'autre.

Le PCAET du Pays Basque s'articule autour de 5 orientations dont :

- Orientation 4 : innover et changer de modèle économique pour intégrer les leviers de l'économie circulaire dans toutes les activités et créer plus de liens entre les consommateurs et les producteurs du Pays Basque.

Descriptif DE L'ACTION

L'action consiste à sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire à l'économie circulaire et à les associer aux initiatives sur la réduction des déchets et l'économie des ressources. Elle comporte 4 volets :

1 — Sensibiliser, valoriser, faciliter les activités de seconde main et d'économie circulaire

Un outil numérique regroupant l'ensemble des initiatives et actions devra être créé en lien avec le Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat et la démarche Qualité de l'Office du tourisme pour valoriser les boutiques de seconde main, de réparation et de recyclage.

Un travail sera réalisé avec les professionnels sur les modes d'économie d'échelle, d'achat local ou de recyclage pour les produits polluants (ex : coiffure) et en lien avec les syndicats professionnels. Toutes les initiatives liées à la réparation et au réemploi seront valorisées (exemple avec la recyclerie Konpon Txoko, lauréat du 2^e budget participatif).

La création, l'installation de structures qui pratiquent conjointement l'insertion professionnelle et l'économie circulaire devront être facilitées, tout comme l'émergence de réseaux de fonctionnalité (ex : mise à disposition de vélo sans avoir à en acheter un, idem pour les voitures...).

Les professionnels seront invités à pratiquer le réemploi de matériels informatiques et les réseaux de type associatifs locaux seront favorisés. Il conviendra d'encourager le « troc » entre habitants (tel le projet Trok Eguna, issu de la 2^e édition du Budget Participatif), au sein du CCAS, du personnel municipal, etc., selon des modalités à définir.

2 — Encourager l'utilisation de matériaux issus des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) ou écomatériaux dans les constructions/ rénovations

Un état des lieux des filières et des partenaires existants en termes de déconstruction, de revalorisation et de recyclage sera réalisé.

Un travail conjoint avec la CAPB permettra de travailler sur les blocages réglementaires concernant l'utilisation des écomatériaux dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et d'organiser un retour d'expérience avec les autres communes.

Sur les grosses opérations municipales, devront être intégrées des clauses d'exécution dans les marchés de maîtrises d'œuvre répondant aux objectifs d'utilisation des écomatériaux et des matériaux de réemploi.

Sur les opérations de réhabilitation municipale, il conviendra de lancer systématiquement des diagnostics permettant d'identifier des potentialités de réemploi, de recyclage des matériaux et équipements.

La formation des artisans sur l'usage d'écomatériaux dans les bâtiments anciens et rénovations devra être développée (2026), et leur utilisation dans les opérations de construction et de réhabilitation encouragée auprès des artisans et porteurs de projets.

3 — Promouvoir l'Eusko

Il s'agit de favoriser le développement de l'eusko d'une manière globale et plus particulièrement sur le site de Bayonne Shopping, en identifiant les commerces l'acceptant.

4 — Sensibiliser les citoyens aux éco-gestes de l'économie circulaire

La Ville travaillera à promouvoir l'achat de produits en vrac et établira un guide des bonnes pratiques pour les professionnels et les citoyens.

Coûts

La mise en œuvre de cette action est réalisée à budget constant.

Indicateurs

DE RÉALISATION :

- Nombre d'opérations municipales intégrant des écomatériaux et/ou matériaux de réemploi
- Nombre de boutiques identifiées ESS
- Rapport entre le nombre de professionnels formés sur l'usage d'écomatériaux et le nombre de professionnels identifiés

D'IMPACT :

- Quantité d'utilisation d'écomatériaux ou matériaux de réemploi dans les constructions/ rénovations à horizon 2026 ou 2030
- Nombre de boutiques acceptant l'Eusko
- Montants utilisés dans les commerces bayonnais en eusko

